

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement (CE)  
du Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)

**Le mardi 27 septembre 2022 à 16 h 30**  
**À la salle de conférence (104)**

**Étaient présents :**

Martin Binette, représentant du personnel enseignant  
Caroline Provost, représentante du secteur socio-économique  
Christian Couvrette, représentant de l'industrie  
Erick Gauthier, directeur  
Claude Grenier, président et représentant du secteur socio-économique  
Dominic Proulx, secrétaire  
Caroline Bédard, représentante du personnel enseignant  
Léandre Chagnon, représentant de l'industrie  
Mélissa Paquet, représentant de l'industrie  
Isabelle Landry-Marsolais, représentante du personnel de soutien  
Sandra Lapierre, représentante du personnel professionnel  
Isabelle Dubé, représentante des élèves  
Mélissa Paquette, représentante des élèves  
Guylaine Leclerc, représentante des parents

**1. Ouverture de l'assemblée – 16 h 30**

Le directeur souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Erick Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION : CE-22/23-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Christian Couvrette appuyé par Caroline Provost que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adopté**

**3. Rôle et fonction du CE**

M. Gauthier présente le tableau des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement.

**4. Présentation des membres du CE pour l'année 2022-2023**

Un tour de table est proposé pour que chacun des membres se présente.

**5. Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement**

**a) Nomination d'un.e président.e d'élection et d'un.e scrutatrice**

Il est proposé que M. Erick Gauthier soit élu à la présidence d'élection et que Mme Dominic Proulx soit élue en tant que scrutatrice.

**Accepté à l'unanimité**

**b) Détermination du nombre de postes en élection**

Il est mentionné que les postes de présidence et vice-présidence sont libérés chaque année. Nous ajoutons les postes de représentant de l'Industrie puisque nous avons trois candidats pour deux sièges. Les candidats exposent leur motivation à participer au conseil d'établissement.

Après scrutation des votes, Mme Mélissa Paquet est élue. Un deuxième tour est nécessaire pour combler le second poste. Christian Couvrette est élu au 2<sup>e</sup> poste de représentant de l'Industrie.

Il est mentionné que s'il est encore possible de changer la composition du Conseil, nous allons ouvrir un 3<sup>e</sup> poste de représentation de l'Industrie pour M. Léandre Chagnon.

**c) Mise en candidature**

M. Gauthier demande à l'assemblée s'il y a des mises en candidature ou des propositions au poste de présidence du conseil d'établissement. Madame Sandra Lapierre propose la candidature de M. Claude Grenier. M. Grenier accepte le poste et est élu par acclamation.

M. Gauthier demande à l'assemblée s'il y a des mises en candidature ou des propositions au poste de vice-présidence du conseil d'établissement. M. Claude Grenier propose la candidature de Mme Mélissa Paquet. Mme Mélissa Paquet accepte le poste et est élu par acclamation.

Il est demandé à Mme Guylaine Leclerc si elle souhaite siéger sur le comité de parents du CSSMI. Elle ne pense pas avoir le temps et se désiste.

**d) Formation obligatoire**

Il est mentionné aux nouveaux membres que le lien vers la formation obligatoire est indiqué à l'ordre du jour. Ils sont invités à visionner les capsules d'ici la prochaine rencontre.

**6. Adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2022**

Le président demande aux membres de prendre connaissance du procès-verbal pendant quelques minutes.

À la suite de la lecture, il est demandé si le budget du CE est reconduit et si un état des inscriptions sera présenté. Le budget du CE fait partie des points à venir ce soir et l'état des inscriptions sera présenté lors de la prochaine rencontre.

**RÉSOLUTION : CE-22/23-02**

ATTENDU la lecture du procès-verbal par les membres présents le 24 mai 2022;  
ATTENDU la conformité du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Caroline Provost, APPUYÉ PAR Sandra Lapierre D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté**

**7. Suivi du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2022**

**a) Rapport annuel des activités de conseil d'établissement 2021-2022**

Les membres sont consultés dans le but d'adopter le rapport annuel.

**RÉSOLUTION : CE-22/23-03**

ATTENDU l'article 82 de la *LIP*;  
ATTENDU la conformité du rapport annuel des activités de conseil d'établissement 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Paquet APPUYÉ PAR Caroline Provost :  
D'ADOPTER le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement du CFAM;  
DE TRANSMETTRE une copie au centre de services scolaire.

**Adopté**

**8. Parole au public (10 minutes)**

Pas de public.

**9. Information de la direction**

**a) PEVR – projet éducatif**

M. Gauthier explique le processus d'élaboration du prochain PEVR qui sera adopté en 2023.

**b) Mise à jour des règles COVID**

Le directeur explique les nouvelles règles ministérielles concernant la COVID.

**c) Activités CFAM**

**i. Rentrée**

Il est mentionné que l'activité de la rentrée sera combinée avec la fête de l'Halloween, car il est difficile avec l'horaire des différents programmes de rassembler tous les élèves avant la fin du mois.

**ii. Vente de légumes**

M. Gauthier informe les membres de la tenue de la vente des récoltes de production horticole tous les jeudis.

**iii. Travaux CFAM**

L'état de situation des travaux en cours est transmis aux membres. Le chantier doit être fermé sous peu.

La réfection du stationnement est prévue pour avril/mai 2023. Il est demandé si les épinettes seront enlevées. Une consultation à ce sujet est à venir.

Il est également prévu d'effectuer des travaux à la toiture du centre de mai à septembre 2023.

**iv. Sondage élèves pour la salle communautaire**

Les membres sont informés qu'avec la fin des travaux de remplacement de la bouilloire, la vocation de la salle communautaire au sous-sol du centre sera bientôt connue. Un sondage sera envoyé très bientôt aux élèves pour connaître leurs intérêts.

**10. Budget du conseil d'établissement**

**a) Budget 2022-2023**

Le budget du Conseil est présenté.

**RÉSOLUTION : CE-22/23-04**

ATTENDU la conformité du budget du conseil d'établissement du CFAM;

IL EST PROPOSÉ par Christian Couvrette APPUYÉ PAR Martin Binette :  
DE CONSERVER un montant de 500 \$ pour le fond d'urgence aux élèves;  
D'ADOPTER le budget 2022-2023 du conseil d'établissement du CFAM;

**Adopté**

**b) Budget 2021-2022**

À titre informatif, le budget du conseil d'établissement 2021-2022 est présenté.

**11. Dénonciation d'intérêt**

Le formulaire de dénonciation d'intérêt est remis au membre. Il est demandé de le remplir et de le remettre à la secrétaire en fin d'assemblée.

**12. Calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres est présenté. Les dates retenues sont :

Le jeudi 13 octobre 2022

Le mardi 15 novembre 2022

Le mardi 31 janvier 2023

Le mardi 21 mars 2023

Le mercredi 31 mai 2023

**RÉSOLUTION : CE-22/23-05**

Après modification, IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Dubé, APPUYÉ PAR Guylaine Leclerc :  
D'ADOPTER le calendrier du conseil d'établissement du CFAM pour l'année scolaire 2022-2023.

**Adopté**

**13. Bail CRAM**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

**14. Autres sujets**

Aucun sujet n'a été ajouté.

**15. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Landry-Marsolais de lever la séance à 18 h 00.

**Adopté**

---

Claude Grenier  
Président du conseil d'établissement

---

Erick Gauthier  
Directeur CFAM